



Commune de

Baelen

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

N° 426

JANVIER
FÉVRIER

2022

DOSSIER

LE SERVICE D'HIVER

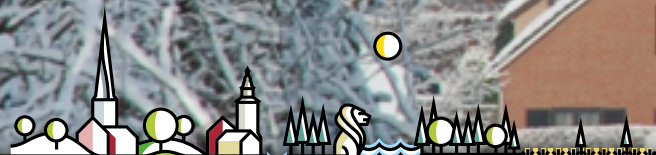
ÉPANDAGE ET DÉNEIGEMENT !

NATURE

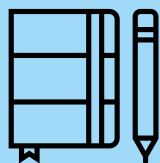
L'ÉTOURNEAU SANSONNET

À LA DÉCOUVERTE...

DU SERVICE POPULATION/ÉTAT CIVIL







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile 087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN

FOURIR Béatrice 087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË

MILET Jean-Pierre 087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN

MILET Séverine 087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN

STEVENS Anne-Françoise 087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN

TIQUET Marie-Pierre 087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN

TRAN Quang Hiep 087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN

Baelen

STAINIER Xavier 087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN

CORDIER Anaïs 0479.95.23.01
Clos des Jonquilles 19 - MEMBACH

Welkenraedt

ADLJU Arsalan 087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT

ANCION Thierry 087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT

DEJALLE Joseph 087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE

ESSER Patrick 087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT

JOSKIN Benoît 087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT

PICQUOT Eric 087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT

RÖMER Bernard 087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT

Lontzen

FRANCK Alain 087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN



Je ne vais pas vous parler de la Covid, les médias s'en chargent quotidiennement. Toutefois, il nous a semblé opportun, lors du dernier conseil communal, d'adopter un texte, adressé aux décideurs politiques, reprenant des pistes souvent évoquées mais qui tardent à être mises en pratique dans le cadre de la gestion de la pandémie. En adoptant ce texte, nous ne voulons pas nous poser en donneurs de leçons mais nous ne faisons que traduire le ressenti d'une partie de la population et des mandataires communaux. Si vous n'avez pas eu l'occasion de lire ce texte, il est à votre disposition et vous pouvez vous le procurer en contactant un membre du conseil communal.

Lors de ce conseil, le budget extraordinaire reprenant les futurs investissements communaux a été voté. Dans les prochains mois débiteront les travaux de pose d'égouts et de réfection de la rue des Fusillés ainsi que les travaux de réfection de l'Allée des Saules. La liaison entre le parc communal et le Chemin de la Joie sera également réalisée. D'autres projets, comme la liaison douce entre Baelen et Membach, le projet Wallonie cyclable (liaisons Baelen-Eupen et Baelen-Welkenraedt) sont à l'étude voire en voie de finalisation. Il faut y ajouter d'autres projets de moindre envergure qui seront réalisés sur fonds propres.

Des investissements sont parfois réinscrits durant plusieurs années au budget. Ce qui pourrait laisser croire que la volonté de passer à la réalisation des projets fait défaut...

Comme je l'ai déjà écrit précédemment, la commune est tenue au respect de la législation en matière de marchés publics ; il ne suffit pas, comme on le fait à titre privé ou pour une entreprise privée, de demander plusieurs devis et d'ensuite opérer son choix. La procédure pour les institutions publiques est complexe et requiert de longues procédures administratives. De plus, pour les investissements importants, la recherche et l'obtention de subsides s'avèrent nécessaires pour alléger au maximum les engagements financiers sur fonds propres de la commune. Ces démarches auprès de pouvoirs subsidiaires et l'octroi des subsides sont assortis de formalités qui prennent également beaucoup de temps. J'en profite pour saluer le travail et le professionnalisme des agents qui gèrent ces dossiers au sein de l'administration communale.

Durant l'année 2021, nous avons connu des périodes difficiles. Je tiens à remercier le service des travaux, les services administratifs, les équipes du CPAS, le personnel de la crèche, le personnel enseignant, le personnel d'entretien, le personnel de la cantine scolaire, les accueillantes d'enfants, les puéricultrices, les services de secours et les membres de la police qui ont toujours été présents durant ces événements.

Je tiens à rappeler que les membres du personnel communal et du Cpas restent à la disposition des habitants impactés par les inondations et que ceux-ci ne doivent pas hésiter à les contacter. Une série d'aides peuvent leur être octroyées, c'est pourquoi j'invite les personnes concernées à les solliciter.

J'espère que cette année 2022 vous apportera tout le bonheur que vous souhaitez.

Recevez, chers Baelenois et Membachois, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **mars - avril 2022** distribué **du 7 au 11 mars**

Date limite de remise des documents : 15 février 2022

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.

SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE

HORAIRE

LUNDI	8H30 - 12H
MARDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
MERCREDI	8H30 - 12H
JEUDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
VENDREDI	8H30 - 12H
SAMEDI	9H - 12H (PERMANENCE)

SUR RENDEZ-VOUS LES LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI APRÈS-MIDI

*Les dossiers d'urbanisme en cours
d'enquête publique sont consultables le
samedi durant la permanence.*

ATTENTION : l'agent présent lors de la
permanence n'a pas connaissance des
dossiers d'urbanisme, il ne pourra fournir
aucun renseignement ni prendre de
message.

Pour des informations sur les dossiers
d'urbanisme en cours d'enquête publique,
veuillez prendre contact avec le service
urbanisme (Madame Delière) -
urbanisme@baelen.be ou 087.76.01.21
du lundi au vendredi

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :

**Le jeudi 24 février : Service Population
et service Urbanisme fermés. Pour les
autres services, veuillez sonner.**

**Le samedi 26 février et le lundi 28 février
(Carnaval)**

PLANNING PARUTIONS 2021 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mars/avril 2022	15-fév-22	du 7 au 11 mars
mai/juin 2022	15-avr-22	du 9 au 13 mai
juillet/août 2022	15-juin-22	du 4 au 8 juillet
sept/oct 2022	15-août-22	du 5 au 9 septembre
nov/déc 2022	15-oct-22	du 7 au 11 novembre

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Samuel Thissen, rue de Dolhain, 31 (5/10)
Léo Dejalles, rue de l'Eglise, 13/2 (15/10)
Soukeïna Halkin, Oeveren, 5 (25/10)
Cylia Azi, Forges, 12/1/1 (27/10)
Déborah Bossy, rue des Millepertuis, 6 (5/11)
Liam Courtois, route d'Eupen, 218/A (6/11)
Matt Vilvörder, route Jean XXIII, 39 (28/11)

LISTE DES NOCES DE DIAMANT EN
2022

30/01/1962 : Mr et Mme Mertens - Cormann,
rue de l'Invasion, 74
10/04/1962 : Mr et Mme Schyns - Keutgens,
rue Boveroth, 41
11/08/1962 : Mr et Mme Villeval - Hennuy,
rue Plein-Vent, 15
28/08/1962 : Mr et Mme Nyssen - Hoen,
chemin de Hoevel, 23
16/11/1962 : Mr et Mme Wintgens - Gerarts,
route Jean XXIII, 26

LISTE DES NOCES D'OR EN 2022

28/01/1972 : Mr et Mme Gerkens - Palm,
rue Longue, 2/4
10/03/1972 : Mr et Mme Sghir - Goblet,
rue de l'Eglise, 14
24/03/1972 : Mr et Mme Baum - Degraeve,
Forges, 40/A
08/04/1972 : Mr et Mme Van Wersch -
Schoenberg, route d'Eupen, 39
20/04/1972 : Mr et Mme Corman - Reul,
Runschen, 49
18/05/1972 : Mr et Mme Delsupexhe - Joris,
Hontheim, 14
03/06/1972 : Mr et Mme Georis - Schmits,
route d'Eupen, 21/4
15/07/1972 : Mr et Mme Barosco - Stiz, route
d'Eupen, 174

Décès

Fernand Brasseur, époux de Theresia Theiss, rue
du Thier, 3 (15/10)
Marcel Grégoire, époux de Nicole Putters, Forges,
10/3/8 (16/10)
Thierry Xhonneux, route d'Eupen, 19/G (20/10)
Hubert Scheitler, époux de Gerda Brüll, Forges
85/A (5/11)
Lamarche Mariette, épouse de Freddy Manguette,
rue Longue, 12 (4/12)
Peter Franken, Heggen, 37 (5/12)

26/07/1972 : Mr et Mme Xhonneux - Halmes,
rue Cardijn, 7

05/10/1972 : Mr et Mme Baumgarten -
Fatzinger, Heggen, 63

LISTE DES NONAGENAIRES EN 2022

05/01/1932 : Mr Louis Schillings,
Meuschemen, 1
02/02/1932 : Mr Adolf Borauke,
rue du Pensionnat, 7
14/02/1932 : Mr Nicolas Cormann,
Levée de Limbourg, 22
10/05/1932 : Mr Laurent Dinon, Forges, 24
17/09/1932 : Mme Cécile Wintgens,
route d'Eupen, 48
19/11/1932 : Mr August Nahl,
route d'Eupen, 164
26/11/1932 : Mme Simone Jacquet,
rue du Pensionnat, 7
23/12/1932 : Mme Raymonde Lacroix,
rue Perkiets, 8
31/12/1932 : Mme Marie Lejoly,
rue du Pensionnat, 7

LISTE DES CENTENAIRES EN 2022

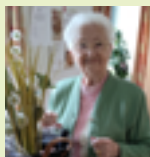
28/07/1922 : Mr Marcel De Wilde,
rue du Pensionnat, 7

OBJETS TROUVÉS

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

REMERCIEMENTS



Madame **Bertha Darimont** remercie les Autorités Communales, le personnel de la Maison de Repos St Joseph de Membach ainsi que toutes les personnes qui ont pensé à elle pour ses 100 ans.

Nous avons été très touchés de votre soutien, de vos marques d'affection et de sympathie à notre égard dans ces moments douloureux.

Merci

Ses enfants, beaux-enfants, petits et arrière-petits-enfants.



Nous remercions Monsieur le Bourgmestre et les membres du Collège communal pour leurs bons vœux et le cadeau ainsi que toutes les personnes qui ont tenu à marquer ce jour avec nous de quelque façon que ce soit.



Septembre 2021 : Noces de diamant de Sissi et Paul STUMP-CORMAN.

MATHIEU KORVORST *23.06.1940 +26.12.2016

Il y a 5 ans déjà que tu nous as quittés.



La vie nous apprend beaucoup, mais jamais elle ne nous prépare à une perte si difficile. Je ne sais où va mon chemin, mais je marchais mieux quand ma main serrait la tienne

Il est bon de savoir que tu continues de veiller sur moi et les enfants. Nous t'aimons si fort, tu sais.

Une messe aura lieu en sa mémoire le dimanche 23 janvier à 11h, en l'église St. Paul de Baelen

Madame Berthe Korvorst-Waauuff, Cindy, Marc et les enfants (Laura, Tom, Robin).

« Les plus belles choses quittent un jour nos yeux mais jamais notre cœur. »

Du fond du cœur, nous vous disons merci, à vous qui par votre présence, vos fleurs, vos dons, vos pensées et par vos écrits réconfortants avez témoigné votre soutien et votre affection lors du décès de Fernand Brasseur.

Résy, Nathalie, Sandra et Famille.



Tu es jeune. tu as envie de rencontrer des amis. tu souhaites réaliser des projets et t'amuser ?

Le Bailus est fait pour toi !

Le Bailus est un espace de rencontre destiné à la jeunesse! les plus jeunes y sont accueillis le mercredi de 14h00 à 19h00. Le vendredi à partir de 16h00, les générations peuvent se croiser. L'idée est de pouvoir prendre un verre ou passer une soirée entre amis, faire se rencontrer les jeunes de la commune, mais aussi développer des projets liés à la jeunesse.

Le Bailus Baelen 0491 / 14.20.71 - bailus@baelen.be



UN PETIT CADEAU AVANT LES FÊTES POUR LE BAILUS !

Ne tarde plus à venir t'adonner au babyfoot avec tes amis.



WELKENRAEDT, PLOMBIÈRES, BAELEN

Place des Combattants, 21 B-4840
WELKENRAEDT

T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h00

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 B-4837 Baelen Tél. :
087/76.01.28 0477/92.21.40

aledebaelen@gmail.com

Lundi: 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Mardi: 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Jeudi: 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

En raison de la crise sanitaire actuelle, l'ALE reçoit jusqu'à nouvel ordre uniquement sur rendez-vous. Le mercredi, il est possible de joindre l'ALE de Limbourg au 087/76.04.09 ou au 0477/92.21.40



POSTE DE POLICE DE BAELEN

Heures d'ouverture :

Mercredi: de 13h00 à 17h00 > uniquement pour les plaintes.

Veuillez prendre rendez-vous au 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. : 087/343.580

EN CAS D'URGENCE, FORMEZ LE 101



**NE RATEZ PAS LA REPRISE
DE JE COURS POUR MA FORME
LE 9 MARS PROCHAIN !**

INFOS ET INSCRIPTIONS DANS
LE COURANT DU MOIS DE
FÉVRIER SUR **BAELEN.BE**

CPAS



Aide juridique

LE CPAS DE BAELEN VOUS INFORME :

UNE PERMANENCE D'AIDE JURIDIQUE DE PREMIÈRE LIGNE SE TIENDRA, UN VENDREDI PAR MOIS DE 10 À 11 HEURES, DANS LE LOCAL DE L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (SITUÉ AU CPAS, RUE DE LA RÉGENCE, 6).

Il s'agit d'une permanence d'informations accessible gratuitement à tous.

Un avocat se tiendra à votre disposition pour une brève consultation : premier conseil, avis, orientation vers un avocat spécialisé, ... Merci de prendre contact au **087.76.01.13** afin de fixer votre rendez-vous.

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

LE RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL AURA LIEU LE LUNDI 10 JANVIER 2021.

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR DÉBARRASSER VOTRE SAPIN DE TOUTES SES DÉCORATIONS, GUIRLANDES, POT, ETC. ET DE LE DÉPOSER, DE FAÇON VISIBLE, LA VEILLE, APRÈS 18H, EN BORD DE ROUTE (SANS TOUTEFOIS ENTRAVER LA CIRCULATION).

!! ATTENTION : TOUT SAPIN NON REPRIS DEVRA ÊTRE ÉVACUÉ PAR VOS SOINS ET À VOS FRAIS.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION





LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN – BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE | Tél.: 04/230.11.11 | Fax: 04/230.11.20 | www.spi.be

BUDGET PARTICIPATIF : LES PROJETS CONTINUENT DE VOIR LE JOUR !

ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LA COMMUNE DE BAELEN DONNE L'OPPORTUNITÉ AUX BAELENOIS ET MEMBACHOIS D'ÉLABORER DES PROJETS D'INITIATIVE CITOYENNE.

C'est dans ce but que des citoyens s'unissent pour mettre en place des projets avec l'aide de la commune et des ouvriers communaux pour les réaliser.

Le projet le plus abouti, « le jardin partagé », est déjà en place depuis un petit temps désormais. Il est situé au cœur de la commune de Baelen-Membach près de la « Maison du Thier ». Il s'agit d'un jardin rural géré en commun par un groupe d'habitants. Il donne la possibilité à chacun de cultiver son potager. Vous pouvez consulter la page Facebook Les légumes du Thier'roir pour plus d'informations.

QUELQUES MOTS SUR LES DEUX DERNIERS PROJETS CONCRÉTISÉS



LES DEUX TERRAINS DE PÉTANQUE AU VERGER PIERRE WINTGENS SONT PRÊTS POUR LES BEAUX JOURS

Le verger Pierre Wintgens, situé rue du Moulin à Membach, est un bel espace vert qui reste peu utilisé. S'il est été équipé d'un module destiné aux jeunes, celui-ci n'est plus utilisé depuis un moment. Les citoyens qui ont présenté ce projet vont maintenant pouvoir le faire vivre !

Désormais, ce verger est équipé de deux terrains de pétanque qui feront la joie des villageois.

Des aménagements sont encore prévus dans le futur.

Avis aux amateurs, les terrains n'attendent plus que vous !



LA TONNELLE NOMADE EST LÀ !

L'achat d'une tonnelle nomade a été proposé par la Jeunesse Baelen-Membach, société très active dans notre commune.

La commune possède déjà deux tonnelles, une grande et une plus petite, qui sont régulièrement montées lors des événements locaux. Régulièrement, les tonnelles sont demandées par plusieurs associations en même temps, obligeant nos ouvriers communaux à les monter/démonter/transporter plusieurs fois en quelques jours.

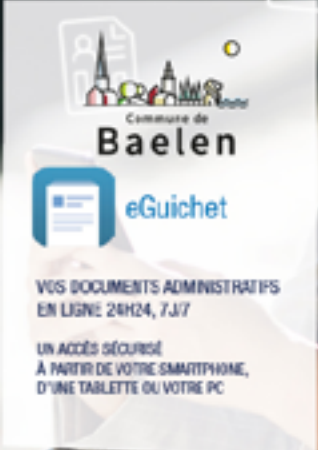
Cette tonnelle vient augmenter les possibilités et est également mise à disposition des différentes associations locales pour leurs activités.

La tonnelle nomade, plus moderne, souple et modulable, s'adapte aux événements, et non l'inverse. Sans parler de son look, autrement plus glamour que les tonnelles classiques !

Cette tonnelle est enfin arrivée un peu avant le début de l'été sur l'Espace des rencontres pour le début des apéros Baelenois. Vous l'avez sans doute vue et nous espérons que vous avez pu en profiter.



**Besoin d'un extrait
ou d'un certificat ?**
Nouveau dans
votre administration !



Commune de
Baelen
eGuichet

VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
EN LIGNE 24H/24, 7J/7

UN ACCÈS SÉCURISÉ
À PARTIR DE VOTRE SMARTPHONE,
D'UNE TABLETTE OU VOTRE PC

<https://www.baelen.be>

LES AVANTAGES EN TANT QUE CITOYENS

- **C'est plus facile**
 - Avec une APP pour tablette ou smartphone qui donne accès à l'eGuichet où et quand vous en avez besoin
 - Avec un accès eGuichet intégré dans le site internet de la commune
 - Grâce au suivi de vos demandes
- **C'est plus rapide**
 - Vous obtenez les documents de population et d'état-civil immédiatement en ligne sans vous déplacer
- **C'est sécurisé**
 - Grâce à une authentification forte et ITSME ou la carte eID
- **C'est plus écologique**
 - Moins de papiers
 - Moins de trajets
- **C'est la simplification administrative**

Téléchargez gratuitement la solution eGuichet sur les stores !



Nouveau dans votre administration > **E-GUICHET**

SERVICE POPULATION / ÉTAT CIVIL

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BAELEN MET À VOTRE DISPOSITION UN GUICHET ÉLECTRONIQUE. CELUI-CI VOUS PERMET D'OBTENIR DIRECTEMENT ET PLUS FACILEMENT LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DONT VOUS AVEZ BESOIN.

L'e-guichet est accessible 24h/24, 7j/7 de façon sécurisée et automatique. Vous ne devrez donc plus vous déplacer pour obtenir certains documents délivrés par les services population et état civil. Pratique si l'on souhaite obtenir un document en dehors des heures d'ouverture de l'administration !

Concrètement, l'e-guichet est accessible via le site internet communal

> **bouton vert E-GUICHET** (lien sur la page d'accueil du site ou <https://baelen.e-guichet.be>).

Vous serez invités à vous identifier via un lecteur de carte d'identité ou avec l'application Itsme. Vous pourrez ensuite choisir le document dont vous avez besoin, la manière dont vous voulez qu'il vous soit transmis et, si nécessaire, effectuer le paiement en ligne. Dans certains cas, la délivrance du document se fera immédiatement et de manière automatique. Pour d'autres documents, une intervention du service est requise. Vous serez toujours informés du statut de votre demande et votre document, dès qu'il est prêt, sera téléchargeable ou vous sera transmis par mail ou par courrier, ou encore à votre disposition au guichet de l'administration, selon l'option que vous aurez choisie.

Rien ne remplace le contact social et les relations humaines, mais l'administration communale est bien consciente de la nécessité, pour certains, de disposer de ce type d'outil visant à simplifier les démarches administratives. L'e-guichet offre un service supplémentaire aux citoyens ; son utilisation n'est pas obligatoire.

Il sera toujours possible de vous rendre à l'Administration communale pour réaliser toutes les démarches administratives.





TU AS ENTRE 18 ET 25 ANS, TU VEUX TE RENDRE UTILE ET VIVRE UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE ET TU ES DISPONIBLE DURANT 6 MOIS ?

LANCE-TOI DANS UN SERVICE CITOYEN !

UN SERVICE CITOYEN, C'EST QUOI ?

Le Service Citoyen est ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes entre 18 et 25 ans sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein pour accomplir des projets solidaires (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses formations en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes.

Tu peux, par exemple, organiser des événements dans un centre culturel, réaliser un reportage vidéo, découvrir l'horticulture, animer des activités dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, dans une maison de repos ou dans une ferme pédagogique. En bref, c'est une super occasion de te forger de l'expérience, de faire des rencontres, d'apprendre et te former tout en t'investissant dans un projet passionnant !

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité journalière et tu es couvert par une assurance.

Toutes les informations concernant le Service Citoyen sont disponibles sur notre site internet <http://infosession.service-citoyen.be/>.

VOUS ÊTES UNE ASBL OU UN SERVICE PUBLIC DYNAMIQUE EN WALLONIE ?

Envie de tenter l'expérience de l'accueil d'un jeune en Service Citoyen dans votre organisation ? 6 mois à raison de 28h/semaine
Contactez notre chargée des partenariats Laura Fraikin :

laura.fraikin@service-citoyen.be

Accueillir un jeune en Service Citoyen c'est lui offrir la possibilité de se rendre utile et en retour bénéficier de son soutien pour dynamiser les activités de votre organisation...un « win-win » assuré !

INTÉRESSÉ(E) ?

Inscris-toi à l'une de nos séances infos Liège :

Via le site : clique sur l'onglet Prendre Contact

Partél : **04/262 47 33**

Par mail : Laurence Hubert, coordinatrice de la province de Liège :

laurence.hubert@service-citoyen.be

La Commune de Baelen est membre de la Plateforme pour le Service Citoyen et apporte son soutien pour faire connaître le projet auprès de jeunes et des associations de la Commune.



LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DE VOTRE COMMUNE

COMME VOUS LE SAVEZ, LA COMMUNE DE BAELEN EST ENGAGÉE SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 12 ANS, À TRAVERS DE NOMBREUX PROJETS, COMME L'INSTALLATION DE CHAUFFAGES AUX PELLETS, OU L'INSTALLATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR ENTRE LES BÂTIMENTS PUBLICS DU CENTRE DE BAELEN. POUR RAPPEL, L'ADMINISTRATION COMMUNALE, L'ÉCOLE PRIMAIRE, MATERNELLE, LE FOYER CULTUREL ET LA BIBLIOTHÈQUE, SONT ALIMENTÉS EN CHAUFFAGE PAR UNE SEULE ET MÊME CHAUDIÈRE FONCTIONNANT AUX PELLETS ET DISTRIBUANT DU CHAUFFAGE À TOUS CES BÂTIMENTS VIA UN RÉSEAU DE CHALEUR.

Il en va de même pour l'école primaire de Membach et l'ancienne administration (bâtiment à rue). L'extension qui est en construction et qui deviendra l'école maternelle sera également chauffée via une chaudière aux pellets et via un réseau de chaleur.

Notre hall de voirie fonctionne également de la même manière, 85% des bâtiments publics sont donc chauffés via cette énergie renouvelable qu'est le pellet. Ce combustible provient de scieries en Belgique et le bois est issu de forêts belges, le but étant d'avoir un circuit le plus court possible et participant à notre économie locale, pour un développement durable.

Dernièrement et dans un autre registre, la commune a installé une borne de rechargement pour véhicule électrique sur le parc communal. Elle est en service depuis le mois d'avril, ce projet a été



réalisé avec l'aide de la province et répond à une demande croissante de ce type d'infrastructure.

La commune a également investi dans le solaire photovoltaïque, la première installation est celle réalisée sur la toiture du bâtiment du football avec 22 modules installés en 2012.

Dernièrement, nous avons installé 36 panneaux sur le toit du hall de voirie, et depuis le mois de novembre 2021, ce ne sont pas moins de 68 autres modules qui ont été placés sur le toit plat de l'école primaire, afin d'alimenter l'administration communale. La puissance totale de ces 3 installations est 39 Kwc, pour une production minimum de 33500 KWh/an.

Baelen continue d'investir afin de réduire ses émissions de gaz à effets de serre, on peut ainsi observer que l'éclairage public est remplacé par de l'éclairage LED, les travaux se font quartier par quartier ou par rue, cela a débuté l'année dernière et devrait se terminer en 2030.

Tous ces projets font de Baelen une commune moderne et en phase avec les problèmes climatiques que nous vivons, et elle continuera à travailler dans cette voie pour un avenir durable.

Article rédigé par **Roland Fanielle** (conseiller énergie)



Panneaux photovoltaïques de l'Administration communale



Chaudière pellets de l'Administration communale



Chaudière au hall de voirie



Borne de rechargement pour véhicule électrique



Chaudière de l'école communale de Membach avec son silo



EXTENSION DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE MEMBACH : DÉBUT DU CHANTIER

LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE MEMBACH ONT DÉBUTÉ EN SEPTEMBRE. C'EST AVEC UNE CERTAINE ÉMOTION QUE LES MODULES DES CLASSES DE MATERNELLE ONT ÉTÉ ENLEVÉS AFIN DE LAISSER PLACE AU NOUVEAU BÂTIMENT. UN DES MODULES A ÉTÉ OFFERT À LA VILLE DE LIMBOURG QUI A PERDU DE NOMBREUX BÂTIMENTS PUBLICS LORS DES INONDATIONS DE CES 14 ET 15 JUILLET DERNIERS.

La classe de troisième maternelle a pris place dans l'ancienne salle du conseil communal de Membach et la classe de deuxième maternelle se trouve au rez-de-chaussée du presbytère.

Un aménagement a été fait afin de garantir la sécurité des enfants et des parents durant le chantier.

Les modules enlevés, le chantier peut dès lors commencer !

Un chantier démarre toujours par un terrassement et c'est la société Havet qui s'y est attelée. Le va-et-vient des véhicules de chantier a émerveillé les enfants.

Actuellement, la société Convents est en charge du gros œuvre et le chantier avance rapidement. La maçonnerie a débuté avec le placement des prémurs et des blocs.

Parce que parfois les images valent mieux que des mots....







**LANGES D'ENFANTS :
UNE DÉCISION ENVIRONNEMENTALE POSITIVE.**



Les langes d'enfant : un déchet pas comme les autres
Les langes d'enfant sont passés en quelques années d'une composition majoritairement de cellulose biodégradable, à une structure qui ne comporte pratiquement plus que **du plastique et des produits chimiques**.
Si ces langes sont extraits du processus de compostage, il est aujourd'hui nécessaire, tant en terme économique qu'en terme de qualité du compost, de **supprimer les langes d'enfants de la fraction organique**.
Pour Intradel, ces langes représentent +/- **45% des indésirables dans les conteneurs des déchets organiques**. Les y laisser reviendrait à épandre sur les champs cultivables 280 particules (≤5mm²) de plastique par m² de terre de culture.

Et dans votre commune?
Dans votre commune **pas de changement avant le 1^{er} janvier 2022**. Les langes d'enfants sont toujours à déposer dans le conteneur vert ; ils seront enlevés du processus pour garantir la qualité du compost.

La solution à partir du 1^{er} janvier 2022 :

Ne plus jeter le linge dans l'organique, mais bien dans les déchets ménagers résiduels.

Attention aux labels !
Si vous souhaitez poser un geste en changeant de marque de langes pour une version plus « verte », nous attirons votre attention sur le fait qu'il est essentiel d'éviter toute confusion entre les langes « **biodégradable** » et :
→ langes « **bios** » ou « **écologiques** » qui sont labellisés essentiellement pour des questions de santé publique (sans latex, sans parfums, sans métaux lourds, ...)
→ langes qui prétendent « **compostables** » ; cette mention fait souvent référence à l'emballage uniquement.

Des langes réutilisables ?
Pourquoi pas ? Le linge lavable n'est plus celui de nos grands-parents et reste le moyen le **plus écologique** (ce qu'on jette est 100% biodégradable et compostable) et **économique** de changer les couches de nos enfants.

**04 240 74 74
www.intradel.be**



COMME ANNONCÉ SUR CETTE PAGE, LES LANGES JETABLES POUR BÉBÉS NE PEUVENT PLUS ÊTRE DÉPOSÉS DANS LE CONTENEUR VERT (DÉCHETS ORGANIQUES) DE LA COMMUNE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022.

À partir de cette date, ils devront être évacués via le conteneur noir (déchets ménagers résiduels).

En effet, la composition des langes au fil des années a beaucoup évolué. Constitués à présent de plus de 70% de plastique, les langes jetés dans les déchets organiques provoquent une contamination du compost, et les particules de plastique qui s'y retrouvent finissent par atterrir dans nos champs.

Afin d'encourager les jeunes et/ou futurs parents à opter pour une alternative plus écologique, et pour les aider dans leur choix, Intradel a organisé durant l'année 2021 différents webinaires.

Merci de respecter ce changement !



Le projet "PHOTOVOLTAÏQUE POUR TOUS" contribue à la mise en œuvre du Plan Energie et Climat de la commune de Welkenraedt.

LES PRIX DE L'ÉNERGIE MONTENT EN FLÈCHE - IL EST TEMPS D'ENVISAGER SÉRIEUSEMENT L'ACHAT D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE. UNE INSTALLATION VOUS PERMET DE RÉDUIRE VOTRE DÉPENDANCE DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ.

UNE INSTALLATION PV S'AMORTIT GRÂCE AUX ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ RÉALISÉES SANS AUGMENTER LES COÛTS POUR VOTRE FOYER.

Mettre des panneaux photovoltaïques sur votre toit vous paraît trop compliqué, trop cher, voire problématique pour votre santé ? Cette information est pour vous.

Courant d'Air, coopérative citoyenne à finalité sociale active dans les énergies renouvelables depuis 10 ans, connaît les aspects techniques, financiers, sanitaires et environnementaux liés à une installation photovoltaïque. Pour vous accompagner dans votre réflexion, elle a créé une **brochure d'information détaillée** et organisera des **soirées d'information dans 18 communes** de la région.

La brochure d'information est disponible à la commune et peut également être consultée en ligne sur le **site web du projet pv.courantdair.be**.

Pour vous permettre d'estimer le **potentiel solaire de votre toit** et le **prix d'une installation**, Courant d'Air a développé un **outil de simulation en ligne**. L'outil vous permet également de **sélectionner 2 installateurs** parmi une liste de 10 installateurs de la région qui participent actuellement au projet. Les installateurs que vous aurez sélectionnés vous contacteront pour une visite sur place et vous feront chacun une **offre personnalisée**, adaptée à la situation des lieux et à vos besoins.

**SOIRÉE D'INFORMATION - COMMUNE DE BAELEN
LE 9 FÉVRIER 2022 À 19H30
DANS LA SALLE DE LA CANTELLERIE À BAELEN**

Le nombre de participants aux réunions est limité à 50 personnes. Informations et inscription au 080 216 944 ou sur pv.courantdair.be.

Courant d'Air SCRL FS

Unter den Linden 5/E1, 4750 Elsenborn
www.courantdair.be - info@courantdair.be - 080 216 944





MONOXYDE DE CARBONE (CO), UN TUEUR SILENCIEUX CHEZ VOUS

Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

Parce qu'il n'est pas perceptible. Il est incolore, inodore et insipide. Tous les ans dans notre pays, plus de 1000 personnes sont victimes d'une intoxication au CO.

Comment le CO entre-t-il chez vous ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion des combustibles comme le gaz, le mazout, le bois et les pellets, qui sont souvent utilisés pour le chauffage ou l'eau chaude dans une habitation. Vous utilisez un feu ouvert ou un poêle à charbon ? Vous chauffez votre habitation au gaz ou au mazout ? Vous utilisez un chauffe-eau à gaz ? Dans ce cas, votre habitation présente un réel danger d'intoxication au CO. Il importe donc de prendre les précautions nécessaires.

Comment éviter une intoxication au CO ?

- ✓ Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- ✓ Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- ✓ Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- ✓ Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.
- ✓ Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- ✓ Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un chauffe-eau ou un appareil de chauffage mobile au gaz ou au pétrole.
- ✓ Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm² (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.
- ✓ veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.

Comment reconnaître une intoxication au CO

- ✓ On est rapidement pris de maux de tête
- ✓ On peut avoir des nausées
- ✓ On se sent fatigué
- ✓ Parfois, on s'évanouit

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- ✓ Votre propre sécurité d'abord !
- ✓ Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- ✓ Eteignez l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- ✓ Si la personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et téléphonez au médecin
- ✓ Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
- ✓ Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle
- ✓ Placez la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)

Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO !

Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la (des) chambre(s) à coucher. Pour une protection supplémentaire, vous pouvez installer un détecteur de CO à une distance de 5 à 6 mètres d'un boiler ou d'un appareil à combustion. Installez des détecteurs de CO également dans la proximité (au moins 3 mètres) d'espaces humides comme la salle de bains, la douche.

Dans une maison à deux étages, installez un détecteur de CO à chaque étage. Si vous disposez d'une cave, placez un détecteur en haut de l'escalier qui mène à la cave.

ATTENTION: Un détecteur de CO ne remplace JAMAIS les précautions de sécurité que vous devez TOUJOURS suivre afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.





LOCATION DES SALLES COMMUNALES À BAELEN

AFIN D'AMÉLIORER NOTRE SYSTÈME DE GESTION DES SALLES COMMUNALES ET AINSI PROPOSER UN MEILLEUR SERVICE AUX ASSOCIATIONS ET AUX PERSONNES DÉSIREUSES DE LES LOUER, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE RESTRUCTURER UN PEU LE FONCTIONNEMENT ACTUEL.

L'objectif est de donner à chaque association la possibilité de bénéficier des infrastructures dans les meilleures conditions, mais aussi à des particuliers de pouvoir proposer des activités sportives, culturelles, etc...

Le tableau sur la page ci-contre vous permettra de connaître le tarif d'application pour chaque location. Pour toute question ou renseignement vous pouvez contacter le **0479/71.02.91** ou par mail **bailus@baelen.be**.

RÈGLEMENT POUR LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES À BAELEN.

Définition société Baelenoise : Une ASBL ou association de faits qui doit figurer dans le registre des sociétés baelenoises sur le site de la commune.

Différence entre à la journée et à l'heure : à la journée c'est plus de 3h et à l'heure c'est maximum 3h

***exception faite pour les jeunes de moins de 26 ans habitant sur le territoire de la commune de Baelen.*

La location est de 100 € + 100 € caution

**sauf avis motivé contraire du collège*

Pour la Cantellerie et la salle de psychomotricité le paiement se fait sur le compte de l'administration communale.

Pour les autres salles le paiement se fait sur le compte de l'ASBL Foyer Culturel et Sportif.



La Cantellerie



Cuisine de la Cantellerie



La Cantellerie



Cafétéria du Foyer Culturel et Sportif

	Location par une personne physique	Location par une société Baelenoise	Location par une société non Baelenoise
CAFÉTÉRIA DU FOYER CULTUREL ET SPORTIF			
à la journée en prenant ses propres boissons	200 € + 200 € caution	200 € + 200 € caution	200 € + 200 € caution
à la journée en vendant les boissons de l'ASBL	pas possible*	0 € + 20% du bénéfices	pas possible*
à la journée sans vente de boissons et nourritures	pas possible*	0 €	pas possible*
CAFÉTÉRIA ET SALLE FOYER CULTUREL ET SPORTIF			
à la journée en prenant ses propres boissons	300 € + 200 € caution	300 € + 200 € caution	300 € + 200 € caution
à la journée en vendant les boissons de l'ASBL	pas possible*	0 € + 20% du bénéfices	pas possible*
à la journée sans vente de boissons et nourritures	pas possible*	0 €	pas possible*
SALLE FOYER CULTUREL ET SPORTIF			
pour entraînements, compétitions, répétitions	10 € de l'heure	0 €	10 € de l'heure
BAILUS			
à la journée en prenant ses propres boissons	200 € + 200 € caution**	200 € + 200 € caution	200 € + 200 € caution
à la journée en vendant les boissons de l'ASBL	pas possible*	0 € + 20% du bénéfices	pas possible*
à la journée sans vente de boissons et nourritures	pas possible*	pas possible	pas possible*
CANTELLERIE			
à la journée (plus de 3h) en prenant ses propres boissons	150 € + 200 € caution	150 € + 200 € caution	150 € + 200 € caution
pour entraînements, compétitions, répétitions, réunions,...	5 € à l'heure	0 €	5 € à l'heure
Salle psychomotricité (école)	10 € à l'heure	0 €	10 € à l'heure





DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



Votre commune est également sur facebook !



UNE PRIME POUR LES LANGES LAVABLES



Et si vous passiez aux langes lavables ?! Reçvez une prime pour l'achat ou la location de ceux-ci !

Écologiques, pratiques et économiques, ils n'ont plus rien à voir avec les tetras qu'utilisaient nos grands-mères !

INTRADEL ET VOTRE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNENT

Tout au long de cette année, Intradel et votre commune vous proposent de vous accompagner dans la démarche.



Brochures, clips vidéo, webinaires, conseils personnalisés et même petit coup de pouce financier sous forme d'une prime à l'achat ou à la location !

LA PRIME



Le montant de la prime octroyée équivaut à 50% du montant total des factures d'achat ou de location TVAC et est plafonné à 200€ pour l'achat ou 70€ pour la location (non cumulables).

➤ Retrouvez le formulaire et les conditions sur <https://www.intradel.be/primelanges>

La prime est octroyée dans les limites des crédits budgétaires disponibles et en fonction de l'ordre de réception des formulaires de demande dûment complétés.



infos



04 240 74 74
www.intradel.be



Province de Liège

Avec le soutien de la Région Wallonne



www.112.be



UNE URGENCE ?

NE VOUS TROMPEZ PAS DE NUMÉRO !

Pendant l'activation du **numéro 1722**, certaines personnes appellent encore parfois le numéro d'urgence 112, alors qu'aucune vie n'est en danger, ou appellent le 1722 pour des problèmes ne nécessitant pas l'intervention des zones de secours. C'est pourquoi le SPF Intérieur a réalisé une infographie pour expliquer comment faire le bon choix. Suivez ce schéma pour savoir quel numéro former :

- ✓ Le numéro 1722 est temporairement activé en cas d'avertissement d'intempéries afin que le numéro d'urgence 112 reste joignable pour les personnes dont la vie est en danger.
- ✓ En période d'intempéries, le numéro 112 doit donc être utilisé uniquement si une vie est en danger.
- ✓ Lorsque le numéro 1722 n'est pas activé, vous pouvez appeler le numéro d'urgence 112 pour demander l'intervention des pompiers.

Davantage d'informations sont disponibles sur le site web

<https://www.112.be/fr/pas-urgent>



PASSEZ À LA COLLATION ZÉRO DÉCHET

PLUS QUE JAMAIS IMPLIQUÉS DANS LA DÉMARCHE DU ZÉRO DÉCHET (ZD), INTRADEL ET NOTRE COMMUNE ONT CRÉÉ UN MAGAZINE QUI SERA DISTRIBUÉ À TOUS LES ÉLÈVES DE PRIMAIRE ET DE MATERNELLE, TOUS RÉSEAUX CONFONDUS, DURANT LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS.

L'OBJECTIF : LA RÉALISATION DE COLLATIONS « ZD » EN TOUTE SIMPLICITÉ.

Ce dernier contiendra notamment 12 recettes savoureuses et faciles à mettre en œuvre, créées spécialement par deux chefs de renom, Julien Lapraillie et Jean-Philippe Darcis. Les deux ambassadeurs ont concocté de jolies collations qui séduiront tant les petits que les grands gourmands :

1. **Marbré tendre à la banane**
2. **Cake à l'orange**
3. **Biscuits viennois aux 4 épices (sans gluten)**
4. **Crêpe roulée à la confiture de saison**
5. **Tarte de légumes et fromage frais**
6. **Barquette à la fraise**
7. **Financier aux amandes et à la framboise**
8. **Biscuit joyeux à la noisette**
9. **Gaspacho de tomates multi légumes**
10. **Barre de brisures de biscuits, fruits secs et baies de Goji**
11. **Carrot cake aux noix (sans laitage)**
12. **Gâteau aux pommes**

Afin d'inciter la famille entière à s'inscrire dans cette démarche plus saine pour la santé et l'environnement, les chefs ont pris soin de réaliser quelques imitations de marques bien connues qu'on retrouve dans la grande distribution. Finalement, quoi de mieux que le fait maison !

La réalisation de ces recettes est aussi l'occasion rêvée de partager un chouette moment en famille, de bénéficier de collations plus saines, moins sucrées et à moindre coût.

LE MAGAZINE PROPOSERA ÉGALEMENT :

- ✓ Une série de trucs et astuces pour intégrer la logique « ZD » dans la vie quotidienne sans trop de contraintes.
- ✓ Des témoignages d'expériences de familles qui s'inscrivent dans la démarche, chacune à leur niveau et qui mettent en lumière les bénéfices obtenus, mais aussi les difficultés rencontrées.
- ✓ Des conseils pour conserver les aliments.

ENCORE PLUS LUDIQUE ET PLUS FACILE : Chaque mois, la vidéo d'une des recettes réalisées par nos deux chefs sera diffusée sur les réseaux sociaux de votre commune.

PRINCIPES « 0 DÉCHET » APPLIQUÉS DANS LES RECETTES

1. Utiliser des produits de saison disponibles en vrac.
2. Utiliser des aliments en fin de vie que vous avez tendance à jeter habituellement (ex. : des bananes noircies donneront beaucoup de goût à vos préparations...).
3. Éviter d'utiliser des accessoires jetables (ex. : beurrer votre moule au lieu d'utiliser du papier de cuisson...).





LE SERVICE D'HIVER :

ÉPANDAGE ET DÉNEIGEMENT !

POUR LE SERVICE DES TRAVAUX DE NOTRE COMMUNE, CETTE PÉRIODE HIVERNALE EST SYNONYME DE MOBILISATION INTENSE AFIN DE GARANTIR VOTRE SÉCURITÉ ET VOUS PERMETTRE DE VOUS DÉPLACER SANS RISQUE. NOUS CONNAISSONS TOUS LES DANGERS LIÉS AUX CONDITIONS CLIMATIQUES ET LES DÉSAGRÉMENTS QUE CES DERNIERS PEUVENT ENGENDRER.

NOTRE RÉSEAU ROUTIER COMMUNAL

Notre commune gère presque l'intégralité des routes et chemins.

La route de Dolhain, la route d'Eupen (N 61) ainsi que la rue Perkiets et de l'Invasion (N629) sont cependant gérées et déneigées par le Service Public de Wallonie et ce, sous sa responsabilité.

NOS MOYENS

Notre réseau routier est divisé en deux circuits : un pour les routes et un autre pour les chemins.

Nous disposons de deux véhicules communaux : un camion et un tracteur, tous deux pourvus d'une lame chasse-neige et d'un épandeur à sel.

En général, une tournée dure 4 heures. Mais celle-ci dépend évidemment des conditions climatiques du jour.

Nos véhicules circulent à vitesse réduite et adaptée afin de ne pas projeter une trop grande quantité de sel sur les bords de route. Nous faisons volontairement le choix d'éviter ces gaspillages pour ne pas polluer inutilement notre environnement.

Nous disposons d'une réserve de 60 tonnes de sel de déneigement au hall de voirie. Pour une tournée, environ deux tonnes de sel sont épandues et nous veillons à ne pas épandre plus de sel que ce que la situation n'exige, ceci pour des raisons économiques, afin d'éviter une éventuelle pénurie, mais pas seulement. En agissant de la sorte, nous préservons également la faune et la flore mais aussi nos routes,

car le sel agresse considérablement les revêtements ainsi que les fondations des voiries.

Nous devons utiliser les lames chasse-neige avec précaution lorsque la couche neigeuse n'atteint pas une épaisseur suffisante. En effet, si nous abaissons nos lames à ras de la voirie, nous risquons de les abîmer à cause d'un obstacle au sol comme une bouche d'égout, un nid-de-poule, un ralentisseur, ...

Dans la mesure du possible, nos chauffeurs évacuent la neige sur le bord de la route tout en essayant de respecter au mieux vos habitations.

NOS ÉQUIPES

Tous les ouvriers du service des travaux sont prêts pour le service d'hiver. Ils sont répartis en deux équipes et sont de garde une semaine sur deux. Ils sont appelés par le « déclencheur » qui parcourt les routes dès trois heures du matin afin d'analyser les conditions de circulation. Deux ouvriers prennent le camion et sillonnent les routes tandis que le déclencheur, avec le tracteur, parcourt les chemins plus étroits.

Ils sont disponibles et assurent au mieux votre sécurité et votre confort. Pour eux aussi, l'hiver peut être long et pénible, car travailler dans le froid n'est pas une mince affaire.

Une équipe est également présente afin de déneiger et de saler les trottoirs aux abords des écoles, de l'administration communale ainsi que des parkings.



La période hivernale est source d'anxiété pour beaucoup d'entre vous et nous comprenons votre mécontentement lorsque les tas de neige s'accumulent devant votre entrée, lorsque les routes sont glissantes, lorsque vous arrivez en retard au travail mais cette situation n'est pas liée aux hommes sur le terrain. Ils doivent parfois faire face à des conditions climatiques exceptionnelles. Avoir une voirie totalement dégagée une heure après des chutes de neige est irréalisable, car il nous faudrait beaucoup plus de véhicules et de personnel.

Financièrement, ce n'est pas envisageable, surtout lorsque l'on sait qu'un hiver n'est pas l'autre. Nous faisons donc de notre mieux avec les moyens matériels, humains et financiers dont nous disposons.

Difficultés rencontrées lors des tournées

Les véhicules qui se garent sur la route, même partiellement, sont des obstacles au passage du camion. Dans certains cas, ils empêchent de déneiger l'un ou l'autre tronçon de rue.

Les véhicules non équipés de pneus adéquats peuvent bloquer ou entraver la circulation. Nous vous conseillons de prendre les dispositions utiles pour équiper vos véhicules.



Nous restons à votre écoute. Nous constatons que votre aide est précieuse lorsque vous nous informez des endroits où le passage est délicat ou qui nécessitent une intervention. Le personnel ne peut être partout ni être au courant de toutes les situations. Votre aide est la bienvenue.



NOUS RAPPELONS ÉGALEMENT QUE LES RIVERAINS ONT CERTAINS DEVOIRS EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS.

LE RÈGLEMENT DE POLICE STIPULE QUE VOUS ÊTES RESPONSABLES DE VOTRE TROTTOIR ET DE SON ÉTAT.

IL FAUT VEILLER À LE DÉGAGER EN LAISSANT UN PASSAGE SUFFISANT DEVANT L'HABITATION ET SALER SI NÉCESSAIRE.



NOTRE INTERLOCUTRICE : ANNE-CHRISTINE ROEMERS

RESPONSABLE DU SERVICE POPULATION/
ÉTAT CIVIL – FONCTIONNAIRE PLANU (PLAN
D'URGENCE)

TRAVAILLE À LA COMMUNE DE BAELEN
DEPUIS 2010 – AVEC UN INTERMÈDE
D'UN AN À LA COMMUNE D'AUBEL

ÉTUDES : LICENCE EN COMMUNICATION

Bonjour Anne-Christine, peux-tu nous dire en quoi consiste ton travail et celui de ton service ?

Le service population s'occupe de tout ce qui concerne la vie administrative d'une personne : la naissance, le mariage, le décès, la carte d'identité, le passeport, tous les documents de reconnaissance, etc. Quatre personnes y travaillent, dont certaines à temps partiel.

En tant que responsable, je veille au bon fonctionnement et à l'organisation du service. Je me charge aussi plus particulièrement des gens qui quittent la commune et de ceux qui déménagent au sein-même de la commune.

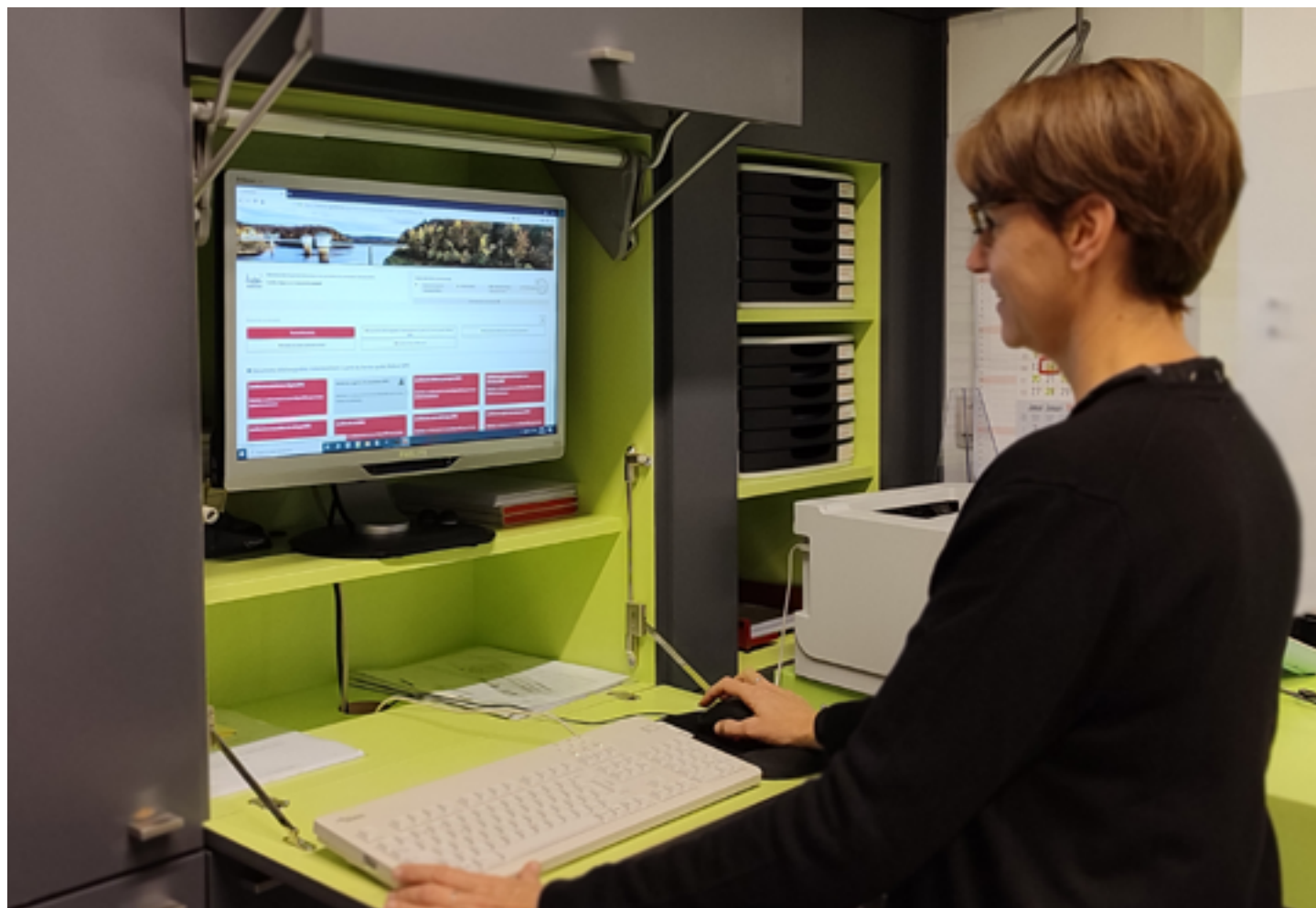
Qu'est-ce que te plaît le plus dans ton métier ?

J'aime beaucoup sa diversité, c'est agréable car les journées ne se ressemblent pas. Le mélange entre travail d'équipe et tâches individuelles me plaît également. Chaque collègue a ses propres dossiers mais nous formons quand-même une équipe. Nous collaborons également avec d'autres services comme la police et l'urbanisme notamment. J'apprécie aussi beaucoup le contact avec la population.

Au contraire, de quelles tâches te passerais-tu bien ?

Je n'aime pas la gestion des conflits ou des demandes que nous devons refuser : par exemple si quelqu'un vient avec une photo d'identité qui ne répond pas aux critères ou si l'on doit refuser une inscription parce que la personne n'habite pas réellement à l'adresse concernée.

Un autre aspect du métier qui n'est pas toujours facile à gérer réside dans la polyvalence qui est demandée aux agents dans une petite commune. Ça fait le charme du métier mais cela implique également que l'on ne sait pas toujours répondre à toutes les questions directement. Certaines personnes ne comprennent pas toujours cela.



Quel impact la crise sanitaire a-t-elle eu sur le travail du service ?

Les contacts directs avec la population ont fortement diminué. Les contacts téléphoniques, quant à eux, ont augmenté. Nous avons eu dans un premier temps beaucoup de nouvelles choses à gérer. De nombreuses personnes ont dû être rassurées au début de la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne les risques de contamination, la vaccination, l'ouverture ou non de la frontière avec l'Allemagne, etc. Nous avons ainsi dû faire face à la détresse de plusieurs personnes.

Notre équipe, qui était habituée à travailler dans un même bureau, a également dû adapter ses pratiques avec le télétravail. Le travail sur rendez-vous a également changé nos habitudes. Cela comporte des avantages et des inconvénients.

Au niveau de la masse de travail, nous n'avons par contre pas vu de grande différence sur la longueur.

Tu as également été en première ligne lors des inondations de juillet en tant que fonctionnaire PlanU, comment as-tu vécu cet événement ?

En tant que fonctionnaire PlanU, je suis arrivée à l'administration durant la nuit du 14 au 15 juillet afin de mettre en place le centre d'accueil et m'occuper des gens en difficulté ce jour-là. J'étais contente d'avoir suivi des formations pour la gestion d'un plan d'urgence pour savoir comment procéder. J'ai l'impression que notre réaction a été plutôt bonne : nous avons tenté de fonctionner sans stress, en apportant l'aide que nous pouvions à la population. Il s'agit d'une expérience marquante, assez difficile, avec beaucoup de choses auxquelles penser d'un coup. La détresse des gens n'est jamais facile à appréhender.

Durant la nuit, le centre de crise a été ouvert à l'administration communale, un point de contact téléphonique a été établi afin de pouvoir donner des premiers renseignements et du soutien à

la population. Nous avons tenté, dans la mesure du possible, de coordonner l'aide qui arrivait. Nous avons également hébergé le centre de crise de la ville de Limbourg, car leur administration était sous eau.

Dans les premiers moments, nous avons aussi veillé à diffuser de l'information via les canaux disponibles, d'organiser l'aide des premiers déblaiements, de gérer les premières propositions d'aide des bénévoles ou de communes voisines.

OUVERTURE DU E-GUICHET

Depuis le mois de décembre 2021, les citoyens ont la possibilité de commander tous types de documents administratifs en ligne plus facilement, via le E-Guichet. La connexion est prévue avec un lecteur de carte d'identité ou avec l'application Itsme. Le paiement et le téléchargement ou la commande du document se font en ligne. Un envoi par courrier postal est également possible.

Pour y accéder : **www.baelen.be, onglet e-guichet**
(voir article à ce sujet dans cette info communale p 8)



L'ÉTOURNEAU SANSONNET (STURNUS VULGARIS)

L'ÉTOURNEAU, LÉGÈREMENT PLUS PETIT QUE LE MERLE, MESURE ENTRE 17 ET 22 CM. POURVU DE LONGUES AILES ET D'UNE QUEUE COURTE, SON PLUMAGE EST NOIR, PARSEMÉ DE PETITES TACHES CLAIRES.



Après la mue, fin de l'été, les taches du plumage s'usent au fur et à mesure des saisons pour présenter au printemps un plumage nuptial d'un beau noir brillant. À ce moment, son plumage est iridescent, ce qui signifie qu'il laisse apparaître des reflets verts, violets et bleus suivant la lumière. La femelle, plus terne que le mâle, garde plus de taches claires, ce qui permet de distinguer le dimorphisme sexuel des oiseaux. Les jeunes sont tous différents avec un plumage brun gris assez clair ce qui rend l'identification plus difficile, car on pourrait les confondre avec d'autres espèces.

Méfiez-vous de l'étourneau, il est capable de vous bluffer en imitant toutes sortes de chants d'oiseaux (buses, merles) allant même jusqu'à imiter la grenouille, le chien, ou d'autres bruits comme un claquement de porte ou une alarme de voiture. Toutes ces imitations sont souvent entrecoupées de sifflements stridents.

Ils sont souvent très nombreux, car l'espèce est grégaire. Ils sont plus en sécurité contre les prédateurs en vivant en grand groupe. Ils fréquentent les milieux ouverts en journée et se regroupent pour la nuit.



L'étourneau n'est pas difficile pour nicher, il récupère une cavité naturelle dans un arbre ou un trou de pic abandonné. Il niche aussi volontiers dans un trou de mur ou dans les toitures et corniches des maisons. Son nid est composé de matériaux trouvés dans la nature. La femelle pond de 4 à 6 œufs bleus brillants. On pourrait penser que

les œufs bleus sont repérables par les prédateurs mais il n'en est rien vu que l'oiseau niche dans des cavités où les œufs ne sont pas visibles.

La caractéristique des étourneaux est sûrement la capacité de voler en grand groupe serré de plusieurs centaines d'individus et cela sans aucune collision. Ils se rassemblent avant la tombée de la nuit pour regagner soit un arbre ou des roseaux près des étangs. Nous ne connaissons pas énormément sur leur mode de communication mais lorsque l'on voit des centaines d'oiseaux tournoyer dans le ciel en changeant constamment de direction et sans se toucher on pourrait penser qu'il y a un meneur qui

donne un signal et que tous les autres obéissent. À un moment donné, le groupe s'abat dans un dortoir et le calme revient dans le groupe. Une étude réalisée sur des oiseaux porteurs de bagues de couleurs a révélé que les oiseaux sont capables de revenir dormir exactement sur la même branche ou le même roseau plusieurs nuits d'affilée au même endroit. Cela voudrait peut-être dire que chacun à « sa place »

La journée, le groupe fréquente les milieux ouverts comme les prairies ou les champs à la recherche de vers, de larves ou d'autres insectes disponibles. Ils n'hésitent pas à picorer dans les bouses de vaches pour y trouver les larves de mouches stercoraires qui profitent de la chaleur et du substrat pour se développer. Du régime insectivore, ils passent au régime frugivore à la bonne saison profitant des cerisiers dans les vergers, ce qui pose problème aux fruiticulteurs. Pour les éloigner des arbres, ils sont obligés d'effrayer les oiseaux avec des tirs d'explosifs. Dans les vergers modernes d'arbres basses tiges, les cultivateurs investissent dans de grands filets tendus au-dessus des arbres formant un toit pour protéger les récoltes.

Il n'y a pas que cela comme nuisance, les étourneaux causent des soucis dans les villes lorsqu'ils décident d'investir les parcs pour y dormir. Les fientes corrosives abîment le mobilier urbain ainsi que les voitures garées dans les alentours. Certaines villes privilégient la réintroduction de prédateurs tels le faucon pèlerin, le faucon crécerelle ou l'épervier qui régulent la population d'étourneaux. D'autres villes utilisent le principe d'effarouchement en rassemblant plusieurs personnes faisant du bruit avec des tambours, klaxons ... afin d'empêcher les oiseaux de se poser en dortoir.

Ce qui n'est pas négligeable non plus, ce sont les déplacements en nombre qui perturbent l'aviation. Cela a déjà causé des accidents aériens comme à Boston en 1962 où 62 personnes ont péri dans un crash dû à un vol d'étourneaux qui s'est pris dans les réacteurs de l'appareil. Même chose en 1996 à Eindhoven avec un avion militaire belge qui s'est écrasé. Heureusement, le pilote a su s'éjecter tôt assez.

La France est un des derniers pays d'Europe à chasser l'étourneau. Ils utilisent encore des filets rabattants pour capturer plus d'une centaine d'oiseaux à la fois. Les chasseurs français consomment encore l'étourneau en pâté. L'expression bien connue est d'ailleurs toujours d'actualité : faute de grive, on mange du merle et faute de merle, on mange de l'étourneau.

En Belgique depuis 1993, tout moyen de capture est interdit.

Christian Desart | Guide Nature



SOUVENIRS, GÉNÉALOGIE ET RESPECT POUR NOS ASCENDANTS

À L'ARRIÈRE DU CHŒUR DE NOTRE ÉGLISE DE BAELEN, DANS LE POURTOUR DE L'ANCIEN CIMETIÈRE, DES CROIX ANCIENNES ONT ÉTÉ REGROUPÉES ET FIXÉES LE LONG DU TALUS EN DIRECTION DU NORD-EST. ET CE À DIFFÉRENTES ÉPOQUES.

Le temps continuant à faire son œuvre, il nous semblait intéressant de donner des informations précieuses à ce propos tant pour les familles baelenoises que pour les généalogistes assidus.

Avec l'accord de la commune via Monsieur le Bourgmestre Maurice Fyon, le site sera restauré et amélioré. Le nettoyage des croix les plus anciennes devenues, entre-temps, illisibles, est déjà achevé depuis quelques mois maintenant.

En ce moment, nous participons à la réalisation d'un panneau didactique permanent à poser devant les croix et qui reprendra les principales informations les concernant : les noms des défunts, les lieux et les dates de décès, les professions, ...

Les textes, repris dans le présent article, seront mis à la disposition de tout un chacun à l'Administration communale de Baelen dès la fin des travaux de restauration.

CROIX ANCIENNES DU CIMETIÈRE DE BAELEN

1. JEAN THEODORE JERUSALEM - 1804
2. JOES VINCENT SUHS - 1792
3. LENNART KOEL - 1667
4. WEINANT PLEVMECHER - 1675 / ELSKEN ERNOTS - 1673 / LEONARDT PLEVMECHER - 1676
5. ANNA HAUSFRAW VON IAN MEES VON MVSCHMEN - 1697
6. NICOLAS LEGRAND - 1728
7. ELISABETH WVILQVEN - 1694
8. THOMA FILANSIF - 1723 / BARBARA DU WAND SA COMPADAE - 1728
9. PAESCHEN LAVSBORGH - 1649
10. JACOB SCHREIVER VON BAELEN - 1703 / MARIA FALANSIF (date de décès non indiquée)
11. LENARTDT SCHONMECKER de HEGGEN / MARIA ERVENS - 1728
12. MARIA FRUMANTAU - 1709 HAVSFRAW VON VRLICH MVLLENDER
13. ANNA MARIA CORMEN - 1737 HAVSFRAW VON IOHANNES VERCKEN VON GEMERET
14. WINAND LAVTERMAN - 17.. / IOHANNA HONS GEWESENE HAVSFRTAW - 1716
15. IAN VILVOYE VON BAELEN - 1694
16. YSABEL GOOR - 1691 HAVSFRAW VON HVBERT LE GARDONG
17. MARGARITA IEAN. TERNAGAN - 1697 ESPEVSE A THOMAS PACQVE

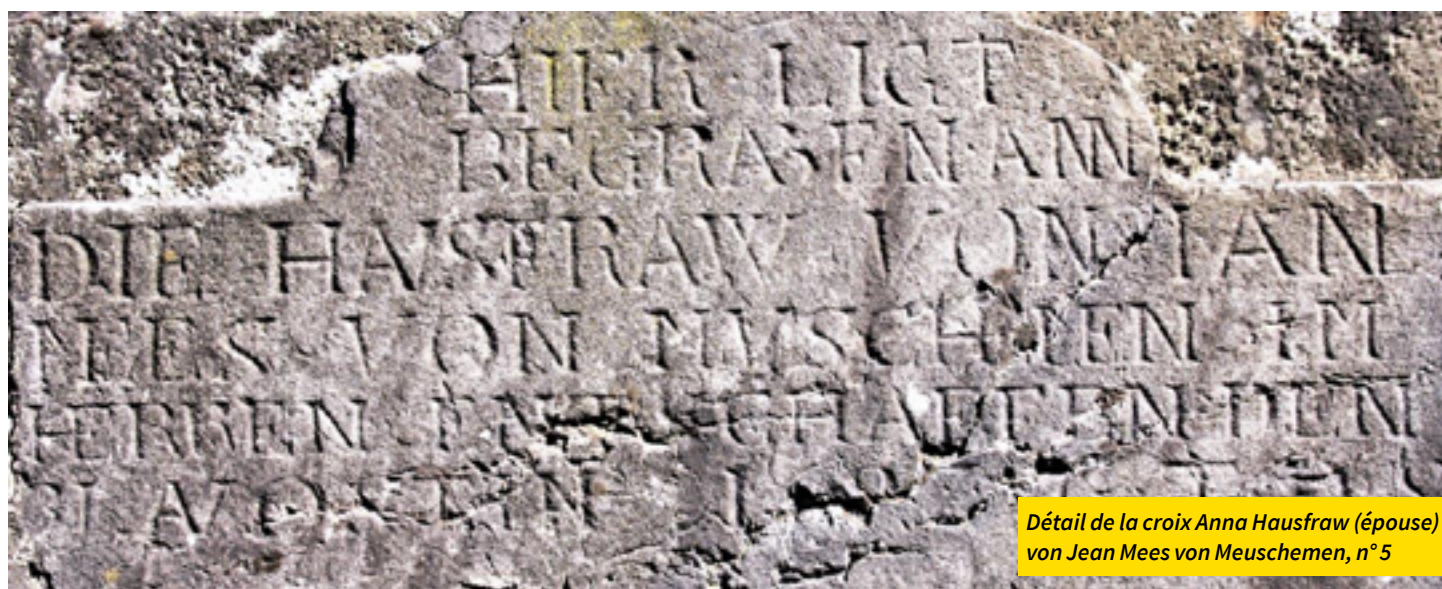
18. HENRY MASSYN WERTZ - 1762 BOVRGEMESTER, NOTARIS ENDE SCHOLTIS VAN DE HOOF BANCKE VAN BAELEN / SYNE HVYSVROVWE ELYSABETH SCHEEN (date de décès non indiquée)
19. MARIA FRIT WEDUWE WYLEN LEONARD COOL - 1668 / PETER COOL SCHEPEN VAN BAELEN - 1686 / EMERENTIANA SMETS (date de décès non indiquée) / IEAN LEONARD COOL JONCKMAN - 1705
20. SIBILLA KLAES HAINE - 1663 VON OFFERT [OVEROTH]
21. HELWY GERADT PAEILEN DOCHTER VON GEMEROT - 1688
22. EUGEN MAES DAEMEN - 1637 HUSFRAW VON OVEROT
23. AM FRITSCH VON LANTZENBERG - 1684 / SOPHIA COOLEN SEIN HAVSFRAW - 1684
24. IENNE BECHER - 1696 ESPOVSE A HENDRICH TISQVEN
25. STEFFEN IANSSEN VON GEMEHEIT - 1779
26. NELLIS CORMAN - 1731 / CATHARINA SMITS SEINE HAVSZFRAW - 1759
27. GELLIS COVVELIER - 1703 / CHATARINE SA COMPAGNE - 1707
28. ANNA REUL - 1705 HAVSFRAW VON IAN WINTGEN VON GEMEHEIT PROCVREUR UND GESCHWORENER LANDTMEETER DER HAVPT BANCK BAELEN
29. MEES FRITSCH VON OVEROT / SEIN HAVSFRAW MARIA SCHMEIT - 1691
30. CONRAD DUC - 1708 / SEINEN BRODER PETER DUX - 1708
31. TYRI ANTHOIN VON MEMEBACH - 1708 / SEINE HAVSFRAW BARBARA DOI (illisible)
32. ANA VERCKE - 1724 HAVSFRAW VON LIONART MVSTER
33. GERRET MORE - 1710 / SEINE HAVSFRAW MARIA TIS (QUEN)
34. ADAM DAEM VAN OEVERT - 1650
35. JAN FRITSCH UAN OUEROOTH OUD 89. - 1741 / SYN HUYSFROW MARIE MULLENDER - 1745
36. HUBERT CORMAN UON DEN RVNSCHEN - 1705 SCHEPEN DER HOOFT BANCKE UAN BAELEN
37. CREIN TOSSENG VON MEMBACH - 1683
38. WINANDVS LINNAR - 1717
39. JOHAN CORMAN VON OFFERT - 1643

Camille Meessen | André Hauglustaine

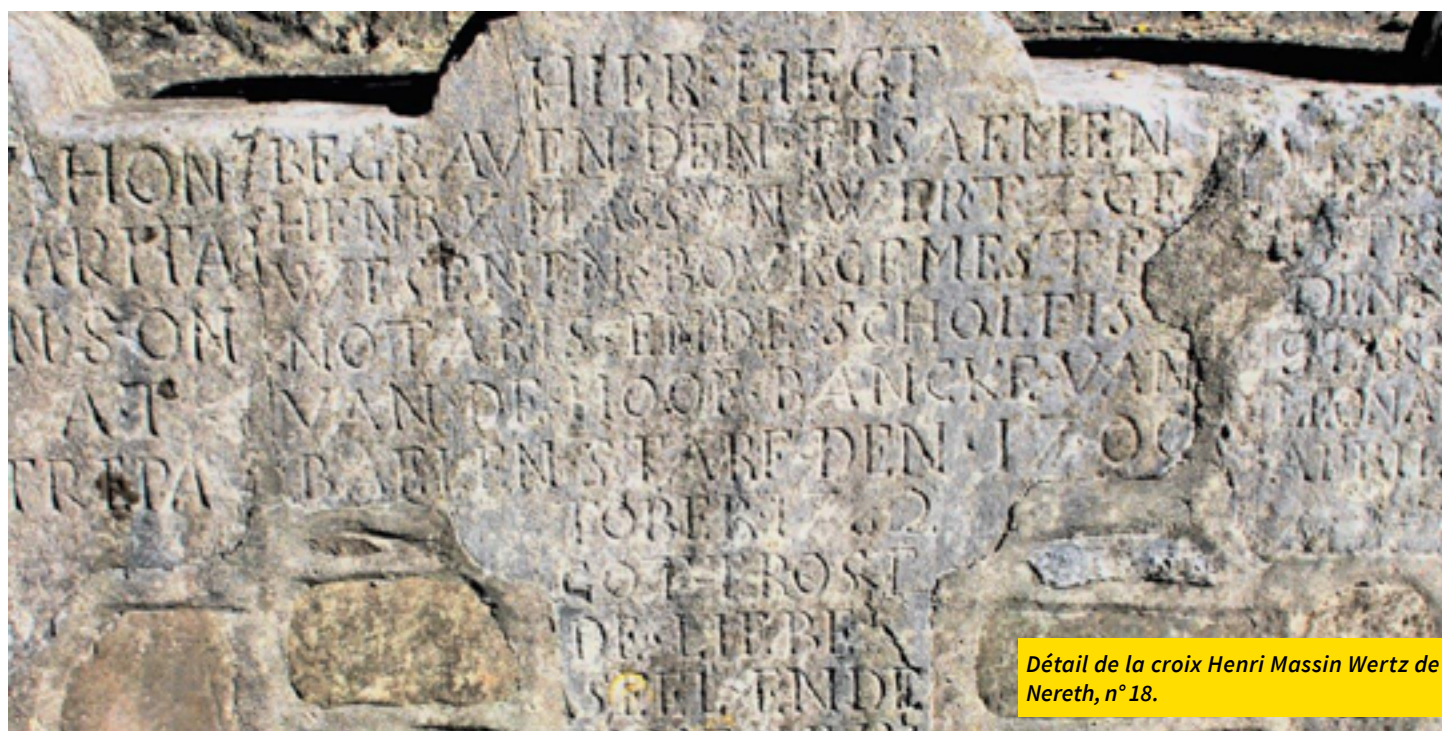
Source utilisée : Jules Peuteman, *Inscriptions et blasons de Baelen*, in *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 13, 1913, pp. 293-358.



Vue générale des croix anciennes alignées derrière le chœur de l'église Saint-Paul.



Détail de la croix Anna Hausfraw (épouse) von Jean Mees von Meuschen, n°5



Détail de la croix Henri Massin Wertz de Nereth, n°18.



LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

Lundi de 13h30 à 17h30
 Mardi FERMÉ
 Mercredi de 10h00 à 18h30
 Jeudi de 15h00 à 18h00
 Vendredi de 15h00 à 17h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LES JOURS SUIVANTS :

- ✓ Le samedi 26 février
- ✓ Le lundi 28 février 2022 (Carnaval)

LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINTHÈQUE

Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.



AGENDA



DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
15/01/2022	Répair Café	Centre Culturel de Welkenraedt	de 13h00 à 17h00	voir article
06/02/2022	Balade (sous réserve des mesures sanitaires)	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Voir article
19/02/2022	Répair Café	Centre Culturel de Welkenraedt	de 13h00 à 17h00	voir article
06/03/2022	Balade (sous réserve des mesures sanitaires)	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Voir article
19/03/2022	Répair Café	Centre Culturel de Welkenraedt	de 13h00 à 17h00	voir article

Avis aux personnes et organisateurs de

 BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air**Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune **www.baelen.be** Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.



COVID EVENT RISK MODEL

ATTENTION

VU LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE ET LA MISE EN PLACE DES MESURES DE SÉCURITÉ, DÉSORMAIS, POUR TOUTE MANIFESTATION PUBLIQUE, EN PLEIN AIR OU EN LIEU CLOS, SOUMISE À AUTORISATION PAR LE COLLÈGE, VOUS DEVEZ REMPLIR LE FORMULAIRE HABITUEL ET COMPLÉTER LE FORMULAIRE COVID EVENT RISK VIA LE SITE **www.covideventriskmodel.be/**

Vous devez envoyer ces formulaires datés et signés. Après examen de votre demande, et en cas d'accord, l'administration vous renvoie un exemplaire signé. L'avis de l'administration sera également transmis à la direction de la zone de police Pays de Herve.

Merci à vous et de votre compréhension.

BALADES**Envie de découvrir votre village et votre région ?**

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

**LE DIMANCHE 6 FÉVRIER 2022
ET LE DIMANCHE 6 MARS**

(sous réserve d'évolution des mesures de lutte contre le coronavirus)

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**.

Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et **Hubert** : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et **Louis** : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58





Les 4 saisons

à l'Arboretum de Mefferscheid (Baelen)



Visites guidées, concert en plein air,
ateliers d'écriture, Qi Gong,...

Programme: d'avril 2021 à février 2022

Événements susceptibles d'être reportés vu le covid-19 !

Printemps:

1. **Dimanche 18/04/2021** : Visite nature et artistique (14h-15h30) • 4€ • 50 pers. max.
2. **Dimanche 02/05/2021** : Mouvements énergétiques à partir des arbres - Qi Gong (10h-12h) • 8€ • 25 pers. max.
3. **Jeudi 06/05/2021** : Atelier d'écriture sensible (10h-13h) • 10€ • 6 pers. max.
4. **Dimanche 09/05/2021** : Contes de Printemps dans la forêt (14h-16h30) • 8€ (gratuit enfant de - de 12 ans) • 50 pers. max.
5. **Samedi 05/06/2021** : Concert « a capella » en plein air avec l'ensemble vocal Voces Madrigalis (20h30) • 10€ • 100 pers. max.
En cas de mauvais temps, le concert sera postposé au 12/06/21 !
6. **Dimanche 13/06/2021** : Balade nature sensible dans la forêt - pour les enfants (14h-16h30) • 5€ • 12 pers. max.
7. **Samedi 19 et dimanche 20/06/2021** : Écritures et images imprimées dans la forêt (9h-17h) • 20€ • 10 pers. max.

Été:

8. **Dimanche 27/06/2021** : Mouvements énergétiques à partir des arbres - Qi Gong (10h-12h) • 8€ • 25 pers. max.
9. **Dimanche 05/09/2021** : Mouvements énergétiques à partir des arbres - Qi Gong (10h-12h) • 8€ • 25 pers. max.
10. **Dimanche 12/09/2021** : Balade nature sensible dans la forêt (14h-16h30) • 10€ • 12 pers. max.
11. **Dimanche 19/09/2021** : Atelier d'écriture sensible (10h-16h) • 15€ • 12 pers. max.

Automne

12. **Dimanche 26/09/2021** : Contes d'Automne dans la forêt (14h-16h30) • 8€ (gratuit enfant de - de 12 ans) • 50 pers. max.
13. **Dimanche 03/10/2021** : Balade nature sensible dans la forêt (14h-16h30) • 10€ • 12 pers. max.
14. **Dimanche 10/10/2021** : Visite nature et artistique (15h-16h30) • 4€ • 50 pers. max.

Hiver

15. **Dimanche 19/12/2021** : Balade nature sensible dans la forêt (14h-16h30) • 10€ • 12 pers. max.
16. **Dimanche 23/01/2022** : Écriture et Mouvement (10h-13h) • 10€ • 12 pers. max.
17. **Dimanche 27/02/2022** : Visite nature et artistique (14h-15h30) • 4€ • 50 pers. max.

QUELQUES MOTS SUR LES ACTIVITES...

- **Visite nature et artistique de l'arboretum** avec Yves Pieper (ingénieur) et Éric Hagelstein (sculpteur-graveur) : **activités 1-14-17**
Découvrir l'Arboretum, son histoire, ses origines... mais surtout rencontrer ses arbres remarquables et son "Sentier du Dragon" constitué de 9 sculptures monumentales et ... de son immense DRAGON !
- **Mouvements énergétiques à partir des arbres avec Eric Hagelstein** (pratiquant du Qi Gong) : **activités 2-8-9**
Respirer et bouger en lien avec l'énergie des arbres sculptés et ceux de la forêt par la pratique d'un art millénaire : le qi gong.
- **Atelier d'écriture sensible** : **activités 3-11-16**
« Honorer le vivant » avec Agnès Henrard (animatrice d'ateliers d'écriture). Se laisser appeler par ce qui touche, interpelle, éveille en soi une émotion.
- **Contes dans la forêt avec Laure et Philippe Noël (conteurs)** : **activités 4-12**
Un après midi, un chemin pour découvrir des histoires d'arbres et d'humains... avec le dragon !
- **Balade nature sensible dans la forêt** : **activités 6-10-13-15**
« Approche sensible de la nature » avec Stéphane Califice (biologiste, guide nature) Plongez-vous avec tous vos sens en éveil et avec émerveillement dans l'univers enchanteur de la forêt (l'activité n° 5 est adaptée pour vos enfants !).
- **Écritures et images imprimées dans la forêt avec Marc Imberechts (poète, éditeur)** : **activité 7**
Parcourir la forêt, l'éprouver avec le cœur, l'explorer avec nos sens, la sentir, la toucher, la humer, l'écouter. Aller du sentir aux mots, aux signes sur du papier, les imprimer sur un papier fait main.
- **Un concert « a capella » avec l'ensemble vocal Voces Madrigalis** : **activité 5**
10 chanteurs passionnés d'horizons divers (et accompagnés d'un luthiste). A la tombée du jour, venez découvrir cette splendide musique à l'abri des arbres majestueux de la Forêt de Mefferscheid, au pied du Dragon...
- **Écriture et Mouvement**, animation par Éric Hagelstein (sculpteur-graveur et grand ami des arbres) : **activité 16**
Se déplacer, se mettre à l'écoute des arbres et se laisser inspirer par eux, par leur mouvement, leur énergie. Écrire dans l'espace. Graver. Atelier ouvert à tous...

INFOS & RESERVATIONS:

Réservations obligatoires (nombre de personnes limité)
auprès de la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre
087.30.79.26 ou info@paysdevesdre.be

www.paysdevesdre.be



Avec la collaboration du sculpteur Éric Hagelstein
et le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Région
Wallonne et de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège



LES CHIENSHEUREUX



LE CENTRE CANIN RÉOUVRE SES PORTES !

Notre équipe a beaucoup travaillé, nous avons trouvé le financement ... Et nous pouvons vous annoncer que **nous redémarrons pleinement nos activités le samedi 9 janvier !**

1/3 de la surface de notre territoire est réparé, nos obstacles et le matériel ont été rénovés, cela nous permet de redémarrer toutes nos disciplines, sauf nouvelles mesures sanitaires !

N'hésitez pas à nous contacter, vous informer et vous inscrire au **0475/421216**

Fred : **fred@chiensheureux.be**

À bientôt

NOS HORAIRES



LA SAINT-NICOLAS À MEMBACH

Cette année aura encore été particulièrement difficile pour la plupart d'entre nous : outre les contraintes sanitaires qui durent depuis bientôt 2 ans, les inondations de juillet ont ajouté une épreuve supplémentaire pour beaucoup de familles dans nos villages.

Qu'à cela ne tienne, le comité de Saint-Nicolas de Membach a tout mis en œuvre afin de pouvoir offrir une belle fête aux enfants du village !

Au vu des circonstances, les membres du comité ont exceptionnellement décidé de ne pas faire de collecte cette année, et de puiser dans les réserves des années précédentes pour confectionner les sachets de friandises distribués par le grand Saint.

Le cortège du vendredi soir a pu se dérouler dans les conditions habituelles, mais des adaptations ont dû être mises en place pour la fête du dimanche, qui s'est finalement tenue à l'extérieur au regard des mesures sanitaires en vigueur et dans le respect de celles-ci, dans une ambiance chaleureuse et une atmosphère bienveillante.

Les membres du comité tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la belle réussite de ces festivités enfantines, et en particulier Madame Pirenne pour son accueil au départ du cortège, la Fanfare de Baelen pour son accompagnement musical, les bénévoles de la St-Jean pour le service au bar, et les différents sponsors pour les lots de tombola.

Merci à vous tous pour votre soutien, et à l'année prochaine !!

Le Comité de Saint-Nicolas de Membach



Repair Café 2022

15/01 16/04
19/02 07/05
19/03 11/06
13H - 17H

CCV

Au Centre culturel
de Welkenraedt
rue Gretry 10,
4840 Welkenraedt

NE JETEZ PLUS !

**WEGWERFEN ?
AUF KEINEN FALL !**



★ ORDINATEURS
COMPUTER
★ PETITS ÉLECTROS
KLEINE ELEKTRO GERÄTE

Renseignements :

087/64 89 05 · repaircafewelk@hotmail.com



POUR UN NOËL PLUS SOLIDAIRE

NOUS CONNAISSONS TOUS LE PRINCIPE DU CALENDRIER DE L'AVENT : IL S'AGIT D'OUVRIR CHAQUE MATIN LA CASE DU JOUR CONCERNÉ POUR Y DÉCOUVRIR UNE IMAGE, UN CHOCOLAT...

Pour un Noël plus solidaire, les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} primaire de l'école communale de Membach ont proposé un nouveau concept en faisant un petit cadeau à une personne âgée.

À partir du 1^{er} décembre, chaque enfant a ajouté un article dans un panier de la classe, et fin décembre, le contenu a été porté aux résidents de la maison de repos Saint-Joseph à Membach.

Quelle belle initiative !

SAINT-NICOLAS - BAELEN



DES YEUX QUI PÉTILLENT, DES PARENTS RECONNAISSANTS, UN COMITÉ AU TOP, BREF UN COCKTAIL QUI A ABOUTI À UNE JOURNÉE MERVEILLEUSE.

MERCI À TOUTES ET À TOUS POUR VOTRE PRÉSENCE ET À L'ANNÉE PROCHAINE

Merci Saint-Nicolas et le comité



DU RENOUVEAU A BAELEN AVEC LE GROUPE EXPRESSIONS

LA DANSE LIBRE

**Les jeudis 20 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars 2022
de 19h à 20h30 au BAILUS**



Le GROUPE EXPRESSIONS de BAELEN vous propose en ce début d'année d'entrer dans la magie de la danse individuelle et libre ; danser ensemble dans une ambiance feutrée sur un thème et des musiques différentes à chaque séance.

Libérer le mouvement, lâcher les tensions, se relaxer après une journée active.

Il n'est pas nécessaire de savoir danser, juste avoir l'envie de s'offrir un moment à soi d'amusement et de détente.

Apprendre à lâcher prise, à oublier le regard des autres pour entrer au plus profond de nous mêmes et se sentir libre de toutes contraintes.

Une rencontre avec soi et les autres en toute simplicité.

Déroulement d'une séance : cercle de bienvenue, danse, relaxation, cercle de clôture. Accompagnement verbal.

Laissez-vous tenter... Osez !

PAF : 60 euros/5 séances - Inscription obligatoire avant le 15 janvier 2022.

Renseignements et inscriptions :

**0473/82 83 93 - 0477/33 02 64 - 087/76 34 28
marine.nihant@skynet.be**

RECHERCHE MUSICIENS

Comédienne-chanteuse amateur passionnée cherche pianiste et/ou guitariste pour l'accompagner dans l'interprétation de chansons françaises à textes, à des fins de prestations publiques. Possibilité de travail commun avec un accordéoniste, un batteur et/ou un violoniste, si affinités. Au plaisir de se rencontrer pour un essai.

Contact : **0477/33 02 64** ou par mail : **marine.nihant@skynet.be**



LE 16 OCTOBRE, NOUS AVONS ACCUEILLI AVEC GRAND PLAISIR LES ENFANTS DE L'ENTITÉ ET LEURS ACCOMPAGNATEURS POUR LA JOURNÉE « PLACE AUX ENFANTS »

ILS ONT AINSI DÉCOUVERT NOTRE CLUB CANIN ET NOS DIFFÉRENTES ACTIVITÉS.

Par le premier jeu « questions/réponses », les monitrices ont expliqué aux enfants comment se comporter avec un chien dans diverses situations.

Après cela, par petits groupes, les enfants ont participé avec fierté à diverses activités ludiques en mettant en application nos divers conseils.

Ce fut une belle réussite pour les jeunes, nos amateurs et leurs compagnons.

Pendant la période hivernale, les « Jeux Canins » sont temporairement suspendus en fonction de la météo et remplacés de temps en temps par des marches canines.

L'éducation des chiots continue toute l'année. Nous accueillons les chiots âgés de 3 à 4 mois maximum et en ordre de vaccination dont le vaccin contre la Toux du chenil.

Les conditions générales et renseignements :

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

ou GSM : 0495 855 890 Edith



